

INNOVEYR détergents universels

Fiche technique

ECOCERT® ECODÉTERGENT

OMNIPUR TR

Détergent moquette injection-extraction

Détergent moquette spécialement conçu pour le nettoyage en machine injection-extraction des moquettes, sièges, textiles de véhicules et bus ...
Contient des agents tensioactifs et des séquestrants qui donnent au produit un fort pouvoir nettoyant.
Il est non moussant. Il s'utilise également en pré-imprégnation comme pré-détachant.
Il participe activement à l'élimination des acariens dans les moquettes.
Laisse une odeur agréable et durable de fraicheur.
Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.
Parfum d'origine naturelle.

Mode d'emploi

Passer l'aspirateur pour éliminer les poussières et autres corps étrangers.

Dosage : 2 à 5 % (eau tiède).

Une concentration plus importante ou une pré-imprégnation par pulvérisation (dilution 10 %) peut être nécessaire selon l'encrassement de la moquette. Passer la machine à injection-extraction.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation ».

Conditionnements

Emballage :
carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

- **Aspect : liquide limpide incolore**
- **pH 8 - 9**
- **Densité : 1,00 - 1,02**

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires.
Faire un essai préalable de tenue de coloris. Pour les moquettes en laine avec dossier en jute, ne pas trop mouiller et utiliser de l'eau froide.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur http://detergents.ecocert.com

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

26-06-2023 Ind. 4

C.A Contact Alimentaire

SANS VLER®



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire français.

EYREIN® INDUSTRIE

FABRIQUÉ EN FRANCE

Siège social : ZAC de la Montane, Allée des Iris | 19800 EYREIN
Tel: +33 (0)5 55 27 65 27 | www.eyrein-industrie.com
Produit fabriqué en France | EMB : 19081